



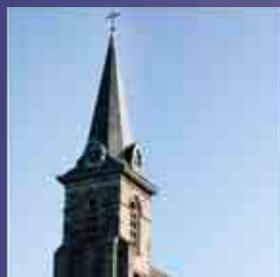
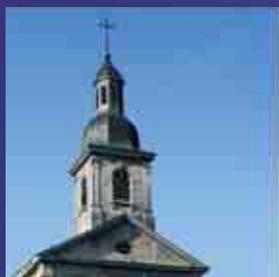
TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel Février 2012 - n° 136



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be



TAGNON B.

MENUISERIE



Grand rue, 16
6927 RESTEIGNE
Téléphone : 084/38 71 37
MOBILE : 0496/78 73 58
menuiserie.tagnon@skynet.be

Promo

Triple vitrage GRATUIT
sur modèle GEMEO



TOUT FAIRE MATERIAUX

Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT
Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71
e-mail : info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



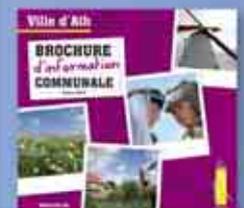
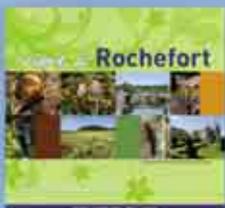
VOTRE EXPERT CHALEUR

Regifo

Edition sprl

Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale



Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous sommes à votre écoute: par téléphone: **071/74 01 37** ou par mail: Info@regifo.be

www.regifo.be

NOUS RECHERCHONS

des délégués commerciaux
indépendants (H. F.)
dans le domaine de l'édition publicitaire.
Clientèle existante et à développer

Contact: sprl Régifo Edition
Tél. 071/74 01 37 - Mail: info@regifo.be
de 8h30 à 17h30

Votre conseiller en communication,
Roland Crosset se fera un plaisir
de vous rencontrer.
087 26 78 86 (le soir)



Administration
Éditorial de la bourgmestre
Discours de la bourgmestre du
repas du nouvel an
Echos de la majorité
Bibliothèque - avis
Si vous aimez écrire...blog
Echos de nos clochers n° 137

Santé
Mon médecin généraliste les
weekends et jours fériés
Maisons du diabète
Intergénérationnel
Des nouvelles du conseil consul-
tatif communal des aînés

Environnement
Le plan maya
Appel aux apiculteurs tellinois
Biodibap késako ?
La nuit de la chouette
Une idée lumineuse
Semaine de la mobilité

Jeunesse Extra scolaire
Appel à candidature
Congé de carnaval

Tourisme
Livres et publications en vente
au musée
Présentation exceptionnelle du
recueil telinois «Récits d'Antan»

Sport
Virgile Vandepuit

Agenda
Rappel des activités organisées
au profit de Télévie
Resteigne-marche adeps
Chasse aux œufs
Théâtre
Dîner théâtral de promo Tellin

Divers
Marche du souvenir :
bataille de Bure
Aérobic
Asbl volley lesse et l'homme
Infos défits

Editorial de la Bourgmestre

Je profite de la première parution de notre revue en 2012 pour souhaiter une très bonne année aux habitants de Grupont, Bure, Tellin et Resteigne. Il est de tradition pour beaucoup de personnes de prendre de nouveaux engagements au seuil de l'année nouvelle, tout en faisant un nettoyage de ce qui n'a pas été au cours de l'année précédente.

Personnellement je m'engage à faire véhiculer une image positive et dynamique de notre commune, qui est au service des citoyens et qui essaie de respecter un modèle social et économique, ce qui est bien sûr difficile en cette période de crise et face à la lourdeur administrative et à la tutelle des pouvoirs subsidiaires.

Françoise BOEVE-ANCIAX,
Bourgmestre.

Discours de la bourgmestre, 6 janvier 2012

Mesdames et messieurs,
Chacune et chacun en vos titres et qualités,
Chers amis,
Soyez les bienvenus.

Il y a un an, je prenais avec enthousiasme les rênes de l'attelage et un peu comme le Père Noël, j'ai débarqué avec, dans ma hotte, des idées de communication, de travail de terrain et de proximité avec l'équipe, au sens large du terme.

Un an plus tard, je fais le bilan de l'année écoulée et je vous livre mes constatations. Je veux d'abord dire que j'ai toujours le même enthousiasme et que je m'enrichis de travailler avec vous tous. Je me suis rendue compte ensuite dans les différents services que les affaires quotidiennes étaient très importantes et nécessitent une rigueur et un suivi de tout instant. Dès lors, il est important d'être attentifs à l'expérience du personnel et de ne pas vouloir tout révolutionner sous prétexte de se démarquer en tant que mandataire public.

D'autre part, parlons projets :

Soyons humbles et conscients que l'aboutissement de certains d'entre eux est le résultat du travail de nos prédécesseurs. Tous les jours, presque, on nous propose d'embrayer dans de nouveaux projets avec des ambitions plus ou moins grandes, qui dépassent souvent le territoire géographique de notre commune et qui prennent pratiquement toujours de l'ampleur dans le temps et au point de vue financier.

Quels conseils pouvons-nous glaner à droite et à gauche par rapport à cela ?

→ *Bien sûr, toujours aller de l'avant.*

→ *Refuser les projets mégalomanes dont on ne voit pas le bout, mais privilégier les petits projets qui viennent s'articuler dans un grand ensemble.*

→ *S'assurer des collaborations (je ne vous citerai pas tous comme je l'ai fait l'année passée mais j'observe la présence de nombreux collaborateurs) car une petite commune ne peut vivre seule sur le plan financier, mais surtout elle a besoin de l'expertise d'autres métiers.*

Alors cette année, tout en n'oubliant pas les idées de l'année passée, le Père Noël vous propose de nouveaux cadeaux sous forme de nouvelles idées :

→ *Rechercher le positif en toute situation.*

→ *Veiller à la méthodologie dans tout projet ordinaire ou extraordinaire où le souci de l'organisation est toujours présent de même que le respect de la hiérarchie et de l'expérience de chacun en ayant toujours en vue l'intérêt collectif plutôt que notre intérêt personnel.*

Vous trouvez peut-être que je suis exigeante, croyez bien que je le suis aussi avec moi-même.

Je vous ai semblé peut-être sérieuse dans mon discours. La raison en est la suivante : je vous considère que vous avez droit à être gouvernés d'une manière sérieuse car vous êtes des gens sérieux aussi bien ceux qui travaillent dans la lumière que ceux qui travaillent dans l'ombre.

Voilà, je termine en vous souhaitant à toutes et à tous une très bonne année 2012, très positive sur le plan privé et professionnel.

Françoise Boevé-Anciaux,
Bourgmestre des quatre villages de Grupont, Bure, Tellin et Resteigne.

Échos de la majorité

Quelques nouvelles des derniers conseils communaux ...
Je vous rappelle qu'il n'est pas possible de développer, par manque d'espace, dans le bulletin communal toutes les décisions du conseil communal. Les procès verbaux des conseils communaux sont consultables sur le site internet de notre commune « www.tellin.be ».

Lors du **conseil communal du 30 novembre 2011**, les conseillers ont approuvé :

- le cahier des charges et les clauses particulières relatives à la location du droit de chasse sur les propriétés communales (Exercices 2012-2021), ainsi que la détermination des 15 lots de chasse
- Deux devis pour travaux de boisement (respectivement 4155,20€ HTVA et 2316,10€ HTVA)
- L'ancrage logement 2012-2013 avec comme proposition l'acquisition et l'aménagement de l'ancienne gare de Grupont en 3 logements
- Les travaux complémentaires finalisant la première phase de la restauration de l'étang des Moines, pour un montant de 9.349 €
- L'achat d'une remorque pour le service ouvrier au montant maximal de 1.500,00 € TVA comprise
- Le cahier spécial des charges pour le marché "Sel de déneigement". Le montant estimé pour les trois années s'élève à 30.000,00 € TVA comprise
- Le cahier spécial des charges relatif au marché de "réfection des murs d'enceinte ds cimetières" (18.966,75 € TVA comprise)
- La mission d'Auteur de projet et de Surveillance des travaux relatifs au renforcement et à l'amélioration du centre de production d'eau potable de la commune de Tellin à l'A.I.V.E
- La désignation de F. BOEVE et J-P MAGNETTE comme représentants effectifs de la Commune de TELLIN et Mme JAUMIN-VOLVERT Marylène et Y. DEGEYE comme suppléants à l'assemblée générale de l'ASBL « Mémoire de Bronze »; de proposer F. BOEVE et J-P. MAGNETTE comme administrateurs au conseil d'administration de l'ASBL« Mémoire de Bronze »
- Les points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires des intercommunales INTERLUX, SOFILUX, TELELUX, INATEL, VIVALIA, AIVE, IDELUX et IDELUX Finances
- Le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "Ecole de TELLIN - Extension d'un bâtiment scolaire - Mission d'auteur de projet", au montant estimé de 77.440,00 € TVA comprise

Lors du **conseil communal du 22 décembre 2011**, il a été décidé d'approuver :

- Les budgets communaux ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2012 avec les résultats présumés suivants :

ORDINAIRE :

Recettes : 4.656.689,13 € Dépenses : 4.515.551,33 €
Boni : 141.137,80 €

EXTRAORDINAIRE :

Recettes : 3.586.467,47 € Dépenses : 3.586.467,47 €
Boni/mali : 0,00 €

- la participation proposée pour la Commune de TELLIN dans la dotation de financement de la Zone de Police Se-mois-Lesse pour l'exercice 2012 au montant de 184.704,00 €
- Le budget 2012 de la fabrique d'église de Tellin, avec une intervention communale de 21.280,72 €
- Le maintien, pour l'exercice 2012, des primes communales à l'achat, à la construction et à l'amélioration d'une maison d'habitation (conditions d'octroi suivant le règlement à demander à l'administration communale)
- Le devis pour travaux d'entretien forestiers pour un montant estimé de 55876,08€ HTVA
- L'estimation ajustée d'un montant de 31.527,76 €, TVA comprise, pour le marché "Aménagement Etang des Moines - Lot 4 : Circuit de promenades et zone de repos", soit un complément de 3.378 €
- Le devis établi par l'Intercommunale INTERLUX au montant estimé à 3.693,59 € TVA comprise pour le remplacement de luminaires sur la place de l'Eglise à Grupont
- De ratifier la décision du Collège communal du 13 décembre 2011 concernant l'approbation des conditions, du montant estimé et du mode de passation (procédure négociée sans publicité) du marché "Isolation du grenier de la maison communale de TELLIN"
- Le règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relative au déplacement de la limitation 70 km/h rue de la Libération à TELLIN
- Le remplacement de deux membres démissionnaires à la Fabrique d'église de Tellin
- De procéder au remplacement de Monsieur Guy JEAN-JOT, démissionnaire, par Madame JAUMIN-VOLVERT Marie-Hélène auprès des intercommunales suivantes : Idelux, AIVE et Idelux Finances
- L'octroi du titre honorifique de Bourgmestre à Monsieur Guy JEANJOT
- D'approuver le cahier des charges de location de pêche pour les exercices 2012-2020

D'autres nouvelles en bref ...

- Lors du conseil du 30 novembre, le docteur généraliste DELREE de Marche en Famenne a présenté les Postes médicaux de Garde Luxembourg, qui seront d'application en février 2012
- Le nouveau site internet de notre commune est en ligne depuis quelques mois (www.tellin.be)

... ou rumeurs à démentir :

- L'espace public numérique (EPN) est toujours en activité ; un animateur bénévole va même venir renforcer l'équipe
- Les activités « Resto au Pachy » se poursuivent toujours en 2012

Magnette Jean-Pierre, 1er échevin

« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 137

Du lundi 02 avril au vendredi 06 avril 2012

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du lundi 02 avril au vendredi 06 avril 2012.

Les articles pour ce numéro devront nous parvenir uniquement au format (doc) sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be pour le mardi 06 mars 2012 à minuit. D'avance, merci à tous.

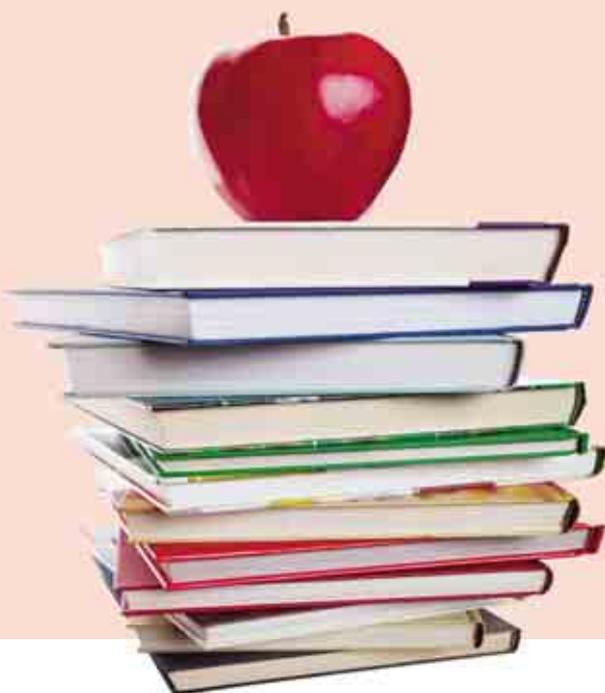
REMACLE Mariane

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque communale de Tellin vous accueille le jeudi de 16 à 18 heures.

Au rez-de-chaussée de la Maison Communale, disposant d'un parking aisé à proximité de l'entrée, la bibliothèque de Tellin vous propose ses nouvelles acquisitions en provenance de la bibliothèque centrale de Marche.

Benoît PIRSON
Bibliothécaire.



Santé

Mon médecin généraliste les week-ends et les jours fériés ☎ 1733



À partir du 4 février prochain, quand vous ferez appel à un médecin le week-end, vous devrez modifier vos habitudes. Fini pour vous de rechercher le téléphone et

l'adresse du médecin de garde dans votre commune. Il vous suffira de retenir le N° de téléphone attribué à la garde de médecine générale et la localisation du Poste

de Garde le plus proche de votre domicile.

Pourquoi cette révolution ?

Les médecins généralistes se font de plus en plus rares dans nos régions. Dans 10 ans, plus d'un TIERS des médecins généralistes actuels auront cessé leurs activités. D'autre part, les jeunes médecins hésitent à s'engager dans la médecine générale, surtout en milieu rural.

A cela s'ajoute le vieillissement démographique, qui accroîtra les besoins médicaux de la population.

Il est donc urgent d'attirer les jeunes médecins dans nos contrées. Or la récurrence de la garde (un week-end sur trois dans certaines régions) en rebute plus d'un. Les zones urbaines avec une plus grande densité médicale et une diminution de la charge des gardes présentent un attrait nettement plus important.

Il est donc nécessaire de réagir pour :

- d'une part, continuer à proposer à tous les patients l'accès à un médecin généraliste de garde ;

- d'autre part, permettre aux généralistes de nos régions d'exercer leurs permanences de garde dans de meilleures conditions.

Une étude réalisée par le Pr T Brijs, spécialiste de l'économie des transports de l'Université de Hasselt, confirme le désastre démographique médical actuel mais aussi dans un futur proche.

La solution retenue par le Pr Brijs est de réunir le nombre nécessaire de médecins pour se partager les gardes de façon raisonnable et ce dans des lieux fixes, facilement accessibles et identifiables par la population. Il propose donc de créer des Postes de Garde, en fusionnant les territoires de plusieurs anciens secteurs de garde, tout en préservant au maximum le temps de déplacement du patient.

Dans la province de Luxembourg et l'arrondissement de Dinant, 7 Postes Médicaux de Garde de médecine générale ont été créés.

Le temps de déplacement moyen du patient vers le Poste de Garde le plus proche est de 14 minutes.

Mode de fonctionnement d'un Poste Médical de Garde

Quand ?

- Du vendredi 20h00 au lundi 8h00
- Les jours fériés légaux (la veille dès 20h00 au lendemain 8h00)



Santé

Comment s'y prendre ?

La première étape est de téléphoner au N° **1733**. Quelques questions vous seront posées pour évaluer le degré d'urgence de l'intervention. Un rendez-vous vous sera ensuite donné au poste de garde le plus proche de chez vous.

L'objectif d'un poste garde est de garantir à chacun les soins qui ne peuvent être postposés jusqu'à la reprise des activités de son médecin traitant.

Combien ?

Le Poste de Garde pratique le principe du tiers payant, c'est-à-dire, que vous ne payez que la part qui reste à charge du patient après intervention de la mutuelle. Pour ce faire, il est indispensable de vous munir de **votre carte SIS et d'une vignette de mutuelle**.

Les Postes de Garde sont équipés de terminaux bancaires pour les paiements électroniques (les cartes de crédit ne sont pas acceptées).

Qui ?

Par qui allez-vous être soigné ? L'ensemble des médecins généralistes de la province de Luxembourg et de l'arrondissement de Dinant participe à la garde de week-end dans les différents Postes de Garde. Il s'agira donc d'un médecin généraliste de la région. Pour un meilleur suivi, le médecin qui vous aura consulté informera votre médecin traitant du diagnostic et du traitement prescrit.

Où ?

Il y a un Poste de Garde à moins de trente minutes de route de chez vous. Pour la commune de Marche-en-Famenne, le Poste Médical de Garde se situe avenue de France (donc le long du boulevard urbain, dans le bâtiment des Mutualités chrétiennes). Les différents bâtiments sont faciles à repérer par un fléchage spécifique.

Si vous ne pouvez vous rendre par vos propres moyens au Poste de Garde, un service de navette peut vous être proposé. Une intervention de 5 € vous sera demandée dans ce cas. Cette possibilité vous sera présentée lors de votre contact avec le service 1733.



Et si votre état de santé ne vous permet de vous déplacer, le médecin pourra se rendre à votre domicile pour vous examiner.

Et en semaine ?

Les Postes Médicaux de Garde n'assurent que les gardes des week-ends/jours fériés. Le système reste donc inchangé pour les nuits en semaine. Vous pouvez retrouver le médecin de garde de votre région sur le site : www.cercles.be

Conclusion :

Comme vous l'avez compris, cette réforme de la garde de médecine générale est indispensable pour garantir des soins de santé à tous dans nos régions dans les années à venir. D'autre part, ces nouveaux services vous faciliteront la vie. Il ne sera plus nécessaire de chercher les coordonnées du médecin de garde, **seul le numéro unique 1733 est à retenir**. Plus besoin, non plus, de chercher l'adresse du médecin de garde, vous connaîtrez ce lieu bien défini où l'ensemble des médecins centralise cette garde. De plus, le poste de garde travaillant sur système de rendez-vous votre passage sera de courte durée. Le système de ticket modérateur et le paiement par terminal bancaire sont aussi là pour vous faciliter la vie. Il ne sera plus nécessaire de passer par la banque « parce qu'on n'avait pas prévu de tomber malade ce week-end-là ». Et pour finir, le système de navette permettra de garantir l'accessibilité à tous.



Maisons du diabète

Parce que bien vivre avec son diabète, cela s'apprend ... Les 7 Maisons du Diabète proposent une approche pluridisciplinaire du diabète grâce à la présence hebdomadaire d'une infirmière en diabétologie et d'une diététicienne. En étroite collaboration et en complémentarité avec le médecin généraliste et le diabétologue, les Maisons du Diabète offrent un service personnalisé de qualité et de proximité aux patients diabétiques. Il s'agit d'aider les personnes diabétiques dans l'acceptation et la prise en charge de leur diabète, de les ac-

compagner dans leur vie quotidienne, dans leur intégration sociale ainsi que dans la recherche de ce qui est nécessaire à leur traitement et leur bien-être. Pour plus d'infos ou prendre RDV (Secrétariat des Maisons du Diabète : 084/41.10.00 (www.diabete-luxembourg.be))

Il existe 7 Maisons du Diabète en Province du Luxembourg (FAYS-LES-VENEURS, LEGLISE, BASTOGNE, MARCHE, BARVAUX, ATHUS et VIRTON)

Des nouvelles du Conseil Consultatif Communal des Aînés

Les membres du CCCA vous souhaitent une heureuse année 2012 ! Voici des informations sur les actions entreprises par notre conseil. Nous tenons à vous confirmer la poursuite des repas organisés tous les 15 jours «Au Pâchy».

Resto « Au Pâchy »

Le 6 décembre dernier, les aînés avaient préparé des gâchettes dans le cadre de l'activité de l'après-midi du resto. Ensuite nous sommes allés prendre le goûter en compagnie des enfants de l'Extra-Scolaire et avons reçu la visite de Saint-Nicolas ! Tout notre petit monde était ravi de cette rencontre gourmande et riche d'échanges entre générations !



Durant la première semaine de cette année, un goûter suivi d'un atelier « scrapbooking » s'est déroulé dans la bonne humeur ! Les adolescents présents conseillaient et aidaient les aînées à réaliser leur page de photo décorée et embellie ! Tous les participants étaient ravis de cet après-midi et sont partants pour remettre çà !

Carrefours des générations

L'opération menée par la Fondation Roi Baudoin durant 3 ans, est encadrée dès cette année par l'asbl « Courants d'âge » et le département des affaires sociales et hospitalières de la Province de Luxembourg. Durant une journée ou tout un week-end des activités existantes sur notre territoire communal ou créées pour l'occasion à caractère intergénérationnel se déroulent dans une ambiance décontractée !

Cette année la manifestation aura lieu le dimanche 29 avril au foyer culturel de Bure. D'ores et déjà nous pouvons vous confirmer les activités suivantes : atelier broderies/tricot – démonstration / initiation à la zumba – démonstration / essai de danse de salon – dîner au resto « Au Pâchy » à Tellin. Si vous êtes intéressé par la manifestation et que vous souhaitez vous joindre à nous pour présenter une activité intergénérationnelle ou tout simplement vous joindre au comité organisateur de cette journée, vous pouvez prendre contact avec Mme Nathalie VINCENT au 084/36.61.36 ou par mail : nathalie.vincent@tellin.be.



Le plan MAYA et le PCDN de Tellin (Plan Communal de Développement de la Nature).

Il y a 160 communes MAYA en Wallonie et la commune de TELLIN fait partie des communes butineuses. Elle s'est, en effet engagée pendant 3 ans à soutenir concrètement la protection des abeilles, dont les populations s'amenuisent dangereusement ! Cela implique des droits mais aussi des devoirs.

Concrètement, il s'agit de veiller à la biodiversité en préparant le terrain afin d'offrir aux abeilles des espaces favorisant la pollinisation et la reproduction en plantant (haies, arbres, semis pour pré), d'organiser des rencontres avec les apiculteurs de la commune, lancer des campagnes de sensibilisation en mettant sur pied une semaine de l'abeille, incorporer au moins 20% d'espèces mellifères dans le fleurissement pour aboutir la troisième année à un plan d'actions tendant à réduire voire abandonner l'utilisation de pesticides dans les espaces verts via une gestion différenciée.

Que se passe-t-il chez nous ?

- Vous avez sans doute déjà remarqué que certains espaces verts sont gérés de façon différentes de manière à introduire des espèces mellifères avec moins d'engazonnement et qui demandent moins d'entretien. L'inventaire de tous les espaces publics est en cours de façon à pouvoir dans deux ans atteindre l'objectif d'abandon de l'utilisation des pesticides et d'établir un plan d'intervention différencié, donc d'intensifier cette gestion harmonieuse, raisonnée, durable, évolutive et raisonnable.
- D'autre part, avec ce nouveau statut, nous recevons certaines compensations permettant de faire face aux obligations : deux subventions de maximum 2.500€, l'une dans le cadre de la semaine de l'arbre et l'autre dans le cadre du PCDN :

1) Le projet « semaine de l'arbre » introduit en 2011 vient de recevoir l'aval favorable du Ministre et le service de plantation communal va pouvoir dès le printemps, installer un semis de pré fleuri et une haie mellifère sur les terrains sis au Mont Hû en collaboration avec la société CAMPA.

2) Pour le PCDN, la prise de conscience de la préservation de la biodiversité s'inscrit dans toutes ses actions depuis

ses débuts, et repartant d'un concentré de biodiversité tel qu'est notre verger didactique « Al Nawe » de Resteigne, il se propose de vous faire partager la joie de redécouvrir les fruits issus des variétés anciennes éligibles pour la plantation de vergers (AGW du 14/07/2011) en organisant en 2012:

UNE DISTRIBUTION DE FRUITIERS HAUTES TIGES dès l'automne prochain (dans les limites du budget)

Comment bénéficier de ces plants :

Introduire votre demande adressée au PCDN

Groupe « Verger » 45 rue de la Libération 6927 TELLIN

AVANT le 30 mai 2012.

Votre courrier avec vos coordonnées, détaillera le nombre et les variétés souhaitées (Liste communiquée à votre demande) ainsi que les références cadastrales de la parcelle concernée.

Pour la suite de la procédure, les projets réceptionnés avant cette date seront listés et triés. Après contacts pour préciser éventuellement les souhaits de chacun, vous serez tenu informé des modalités à suivre courant septembre, la distribution se voulant cadrer avec la prochaine journée de l'arbre en Région Wallonne aux alentours du 25 novembre.

APPEL aux APICULTEURS TELLINOIS : dans le but de pouvoir mettre sur pied la semaine de l'abeille cette année 2012 et afin de pouvoir réunir les amateurs de miel....., nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la Commune, bureau « Environnement ». Vous contribuerez ainsi à faire partager votre passion tout en sensibilisant la population aux enjeux poursuivis par ce projet MAYA et serez tenu au courant des actions mises en place sur votre commune.



BIODIBAP késako ?

Biodiversité et Bâtiment public

CHOUETTE encore du nouveau!

En Wallonie, la densité des activités humaines est très importante. Ce constat se marque notamment dans l'importance des zones urbanisées (20% du territoire) et la densité des axes de transport (le réseau routier a une longueur en Wallonie d'environ 80.000 km). Par ailleurs, les zones rurales composées de parcelles agricoles et de forêts sont utilisées de façon toujours plus intensive.

Dans ce paysage, la place dévolue à la biodiversité se réduit dès lors toujours davantage. Le maintien et la protection à long terme de nos espèces indigènes et habitats naturels sont en jeu. A titre d'exemple, parmi les 21 espèces de chauves-souris recensées chez nous, seules 2 espèces sont considérées comme non menacées. Ce constat ne doit pas rendre immo-

bile et inactif mais doit au contraire inciter à trouver des solutions originales pour permettre à la vie sauvage de cohabiter avec les activités humaines.

En effet, de très nombreux exemples existent pour démontrer que la prise de conscience et l'action permettent de stabiliser et de restaurer des situations au départ peu favorables. La restauration d'un vaste réseau d'habitats tourbeux est notamment une belle réussite en Région wallonne

Plus modestement et plus près du quotidien de chacun, il est également possible et nécessaire d'agir. Rares sont les endroits où la nature ne peut pas trouver sa place. Et pourquoi ne pas l'accueillir aux abords des bâtiments ? Cette proposition prend tout son sens quand on sait que des espèces auparavant considérées comme banales, telle l'hirondelle de fenêtre ou le moineau domestique par exemple, sont aujourd'hui également en déclin.

A TELLIN, sur le site du « Pachy », c'est la chouette effraie que l'on a souhaité protéger en maintenant son habitat dans une grange communale malgré les travaux de rénovation entrepris, et en favorisant le retour dans son logis. Par cette démarche nous prolongeons l'action « Convention Combles et Clochers » entreprise en 2000 déjà en partenariat avec la Région Wallonne et souhaitons montrer qu'il est possible même lors de travaux de changement d'affectation d'un bâtiment, de préserver un abri pour une espèce menacée. Grâce à l'accord du Ministre Nolle, l'équipe Sensibilisation du PCDN, y compris Mr Baty, en collaboration avec Natagora Famenne, l'ASBL Solon et des agents DNF se propose de développer ce projet à long terme. Il permet à nouveau d'inscrire la commune de Tellin dans sa volonté de participer à la sauvegarde de la biodiversité.

L'accent va être mis sur le suivi en direct du comportement de l'animal via le placement d'une WEB CAM dans le nichoir. Le public va donc pouvoir vivre avec le nichoir et se rendre compte de ce qui s'y passe grâce à la diffusion en direct sur écran si possible au sein même des locaux de l'administration communale et sur un site internet où il sera invité à communiquer ses remarques ou signaler les meilleurs moments à visionner. La population qui souhaiterait aussi rejoindre le PCDN



et suivre ce projet ainsi que les classes intéressées pourront enrichir les réflexions et se joindre au groupe. Le plus est également l'ajout, dans le cadre muséal, de l'animal qui est directement associé aux clochers ("Effraie des clochers") avec éventuellement une information sur la faune de ce milieu, et l'observation via micro-caméras placées dans le nichoir quand celui-ci sera occupé, si possible aussi au Musée.

Nous souhaitons également effectuer une étude de l'aire potentielle de l'habitat de l'animal avec placement d'une balise Argos dans les rémiges de l'oiseau et suivi de l'itinéraire parcouru via informatique, intéressant pour les enfants de nos écoles, complété par les fiches des milieux rencontrés.

Un inventaire global des sites sur le territoire communal et la réalisation de nichoirs supplémentaires éventuels à la demande (max. 2) sont aussi envisagés.

Si votre bâtiment est squatté par cet oiseau sympathique, nous accueillerons avec joie témoignages, photos et renseignements utiles et pourquoi pas vous aiderons à loger au mieux votre protégé !

Soyez des nôtres ce 10 mars prochain pour « La Nuit de la Chouette » (Voir article ci-dessous).

Le PCDN de TELLIN vous invite à :

La Nuit de la chouette qui aura lieu le 10 mars 2012

Le 10 mars prochain, partez à la découverte des rapaces nocturnes de nos régions

Le samedi 10 mars 2012, Aves-Natagora avec de nombreux partenaires (communes, PCDN, associations, Parcs naturels et CRIE) proposera au grand public des animations gratuites en Wallonie et à Bruxelles. Ces soirées seront l'occasion unique d'une sortie dans l'obscurité à la découverte des rapaces nocturnes, des dangers qui les guettent et des gestes simples pour leur venir en aide.

Les oiseaux de la nuit ont toujours hanté l'imagination des hommes... Leurs cris étranges et leurs mœurs particulières continuent à nous intriguer, parfois même à nous faire frémir.

Des guides naturalistes emmèneront, à travers bois, clairières ou encore bocages, les personnes désireuses d'apprendre à reconnaître ces oiseaux, identifier leur habitat et surtout comprendre leur rôle dans l'équilibre des écosystèmes.

Les rapaces sont protégés en Belgique depuis 1972. L'interdiction de les chasser ainsi qu'un grand nombre d'actions de protection, comme par exemple les aménagements des combles et clochers et des bords de route, le maintien de vergers d'arbres fruitiers hautes tiges, de vieux arbres creux, de saules têtards... ont été bénéfiques pour les hiboux et les chouettes. La Nuit de la Chouette est une occasion unique pour les randonneurs de découvrir comment ces actions conjuguées ont permis à ces oiseaux de reconquérir progressivement leur espace vital et dès lors de présenter des signes plutôt encourageants de bonne santé.

Plongez au cœur de la nuit à la découverte de ces oiseaux de proie, aussi attachants que fragiles, et accompagnez les acteurs de leur protection.

Quand ? Le samedi 10 mars 2012 dès 19h. **Où ?** Au Musée de la Cloche 23 -Rue Grande à TELLIN

Pour qui ? Ouvert gratuitement à tous. **Animations ?** Projection vidéo et PP ainsi que l'analyse d'une pelote de déjection jusque 20H.

De 20H à 22H30 : sortie nocturne avec un guide à la découverte des oiseaux de nuit.

Groupe limité à 30 personnes : Inscriptions obligatoires

Pour plus d'informations et inscriptions : Chantal Bassiaux : Tél : 084/374280 ou GSM : 0497/274487.





Rapporter vos ampoules usagées au parc à conteneurs ? Une idée lumineuse !

Progressivement, nos traditionnelles ampoules à incandescence sont remplacées par des «ampoules économiques». Entre autres avantages, ces dernières ont une durée de vie jusqu'à 15 fois plus longue que les ampoules traditionnelles.

Au final, notre portefeuille et l'environnement y sont tous deux gagnants !

Cette évolution ne signifie pas pour autant qu'il faille changer nos bonnes habitudes :

toutes les ampoules et tubes néons en fin de vie doivent être confiés au parc à conteneurs !

Pour garantir le respect de l'environnement, ces nouvelles ampoules doivent être collectées et recyclées dans une filière spécifique.

Il est préférable de ne pas les briser sans prendre toutes les précautions. Impossible de ce fait de les déposer dans les bulles à verre de l'AIVE.

Votre parc à conteneurs est équipé d'un box spécialement destiné à recueillir ce type de déchet en prévision de la filière de recyclage appropriée.

Pour en apprendre plus sur le tri et le recyclage des ampoules, rendez-vous sur :

www.monampouleeconomique.be

Pour en savoir plus sur le tri des déchets dans votre Commune, rendez-nous visite sur :

www.aive.be

Votre parc à conteneurs AIVE est équipé pour accueillir au mieux les ampoules et autres *petits déchets dangereux*.

**AIVE,
l'environnement préservé !**



SEMAINE DE LA MOBILITE 2012

La Commune de Tellin se mobilise pour organiser les déplacements scolaires.



Le PDS (Plan de Déplacement Scolaire) commence à donner ses fruits. Initié en 2009, la première phase se concrétise à l'école de Resteigne où les aménagements d'itinéraires pour usagers faibles, marquages cyclables et trottoirs se terminent ainsi que **la réorganisation des parkings avec dépose minute pour la reprise et le débarquement des enfants en sécurité sur l'espace réservé « Salle Resteigne City », accès pour les parents, matin et soir par la rue de Bouge, et les quelques places de parking maintenues rue du Centre réservées uniquement aux enseignants. Cette répartition, si tout le monde joue le jeu, permet d'assurer la sécurité des enfants qui se rendent à l'école à pieds ou en vélo** pour lesquels le dispositif en place préconise l'accès par la rue du Centre en désengorgeant les abords de l'école. A cet endroit, habituellement, on constatait un embouteillage permanent, ce qui augmentait le risque d'accident. Les circuits vélos ont d'ailleurs été testés au printemps 2011 lors du projet « Construire son rêve » avec la classe de Mme Solange et ils sont d'ailleurs maintenus tels quels dans la concrétisation des travaux pour toute l'école.

Cette année, avec l'avènement de la deuxième phase du PDS, consacrée à la sécurisation du Collège d'Alzon à Bure, (les travaux devraient démarrer fin 2012), la semaine de la mobilité 2012, grâce au Ministre Henry, (partenariat avec la classe de rhétorique de Mme Paul), l'ASBL Taxistop et le Comité de Parents du Collège, vont mettre en place le projet « Schoolpool = Le covoiturage vers l'école ». Nous

sommes à nouveau la seule commune de la Province de Luxembourg à être retenue dans le cadre de cette opération. Une campagne de sensibilisation va donc démarrer début de cette année, il s'agit d'un site internet, d'un système de banque de données de covoiturage et des dépliants et affiches. L'accompagnement étant assuré par des professionnels qui vont permettre au projet de se développer et de perdurer dans le temps. Les avantages du covoiturage sont bien connus (économie, écologie et convivialité). Dans ce contexte scolaire, tout en étant un projet de choix permettant de nourrir les thématiques de plus en plus abordées dans les écoles autour de l'environnement, le covoiturage contribue également, et à sa façon, à réduire la congestion automobile aux abords de l'école, il génère donc moins d'insécurité et contribue à plus de convivialité et va donc nous aider à mettre en place notre PDS et à concourir à son succès en douceur.....

Si vous effectuez un trajet vers Bure aux heures d'entrées et de sorties scolaires, et qu'il demeure des places libres dans votre véhicule, vous pouvez devenir un acteur de poids dans cette démarche ! Il vous appartient dès lors de proposer votre concours en prenant contact avec le Collège d'Alzon qui pourra vous détailler les modalités, ou visiter la page "covoiturage" du site du Collège <http://www.dalzon.be/index.php?page=covoiturage> Rendez-vous sur www.schoolpool.be pour en savoir plus.

Responsables du projet au Collège d'Alzon :
Mr Strepenne, Mme Paul : 084/360280.

Responsable Commune de Tellin :
BASSIAUX Ch. : éco-conseillère ☎ 084/37.42.80
☎ 084/36.70.60. GSM : 0497/27.44.87
e-mail : chantal.bassiaux@tellin.be

■ Jeunesse extra-scolaire

Appel à candidature:

Animateurs de plaines de vacances.

Le centre public d'action sociale fait appel à des animateurs(trices) pour encadrer et animer les enfants durant les activités d'été.

Conditions :

- 🕒 Avoir 17 ans accomplis au 30/6/2012
- 🕒 Etre porteur soit:
 - d'un brevet d'animateur (reconnu par la communauté française) ou en voie d'être breveté ;
 - d'un diplôme de puéricultrice
 - d'une formation d'éducateur
 - suivre ses études dans une option à caractère socio-éducatif et/ou pédagogique.

- 🕒 Etre motivé et avoir le sens des responsabilités.

Les candidatures sont à rentrer au CPAS de Tellin rue de la Libération, 45 ou au bureau de l'accueil extrascolaire rue de Rochefort, 33i à Tellin pour le 1er mars au plus tard.

Les animateurs devront participer à l'élaboration du projet pédagogique des vacances ainsi qu'à la mise en place du programme des ateliers auxquels ils participent.

Pour plus d'informations contactez Françoise Vanlaere au **084/387614** francoise.vanlaere@tellin.be

Jeunesse extra-scolaire

Congé de carnaval

La Capucine ouvrira ses portes du 20 au 24 février de 8h à 17h30.

Au programme: masque, déguisement, musique, fête, ambiance.

Réservation obligatoire pour le 13 février au plus tard. Au-delà de cette date plus aucune réservation ne sera prise en compte.

Nombre de places limité.



Réservation uniquement par téléphone ou par mail.

Après confirmation de l'inscription, le paiement fait office de réservation définitive.

Pour toute information complémentaire:

Françoise Vanlaere 084/387614 ou francoise.vanlaere@tellin.be

Tourisme

LIVRES ET PUBLICATIONS EN VENTE AU MUSÉE

Si l'histoire de votre région et le patrimoine vous passionnent, ces livres et publications sont en vente au musée de la Cloche et du Carillon :

Nouveautés :

« **Le cimetière de Resteigne et ses éléments remarquables** »,

Les amis de l'Ermite de Resteigne asbl, 2011- 22,00 €

« **Croix d'occis, croix commémoratives & potales** »,

Abbé Georges Dartois, 2011 – 18,00 €

« **Le patrimoine campanaire de Wallonie : cloches, carillons, horloges** »,

IPWJ, carnets du patrimoine, 2010 – 6,00 €

« **La fille du Pape** », roman

Jacques Dessaucy, 2010 – 18,50 €

Déjà parus :

« **La paroisse de Tellin fait vivre sa mémoire** »,

Abbé Georges Dartois, 2003 – 30,00 €/2 tomes

« **Les Kauffmann, une dynastie de meuniers au pays de Villance (1787-1875)** »,

Abbé Georges Dartois, 2001 – 30,00 €/2 tomes

« **Il était une fonderie de cloches à Tellin** »,

Philippe, Slégers, 2004 réimpression 2011 – 21,00 €

« **Cloches, carillons, musique** »,

Programme européen Pacte II, 1998 – 5,00 €

« **La naissance d'une cloche** »,

Christiane Marchal, 2010 – 2,00 €

« **Safari en Haute-Lesse** », roman

Stanislas et Omer Marchal, 1995 – 14,75 €

« **Le goût de l'Ardenne, 111 recettes traditionnelles** »,

Raymond Buren – 10,00 €

« **Victor Enclin, écrivain ardennais** », notice biographique

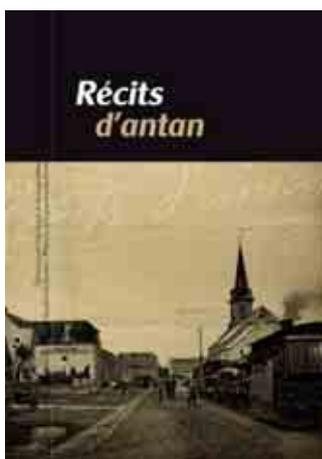
Pierre Jodogne, 2010 – 5,00 €

« **Bulletins annuels de l'Ermite de Resteigne** »

Les amis de l'Ermite de Resteigne asbl, de 2003 à 2011- 3,00 €

Présentation exceptionnelle du recueil tellinois « Récits d'Antan »

L'atelier récits d'antan, proposé aux habitants de la commune de Tellin, avait pour objectif de valoriser la mémoire vive de nos aînés, source d'un patrimoine humain et culturel à sauvegarder. Ainsi, après une année de rencontres, la matière récoltée a pu donner lieu à un recueil basé sur les souvenirs et témoignages évoqués. Vous retrouverez dans ce livre des thèmes



tels que les petits et grands événements de la vie quotidienne, la vie et la place des femmes ainsi que les mémoires de la guerre et de l'exode

Dans le cadre de la sortie du livre « Les années passent, les souvenirs s'écrivent », un événement festif adressé à tous les âges sera proposé au Foyer Culturel de Bure le dimanche 11 mars à 14h30.

Au cours de cet après-midi riche en surprises, des extraits du livre seront présentés de façon interactive (projections, concert-bal basé sur un répertoire original d'époque, goûter traditionnel,...)

Le livret sera disponible à la vente le jour-même au prix de 8 €. Vous pouvez également le trouver au Musée de la cloche de Tellin, à la Maison du Tourisme de la Haute-Lesse ou via la Maison de la Culture Famenne Ardenne (Cellule Haute-Lesse).

Réservations et informations :

Maison de la Culture Famenne-Ardenne, Cellule d'animation culturelle en Haute-Lesse,

Rue du Commerce, 14

6890 Libin,

tél 061 650 184, gsm 0498 17 24 67

e-mail : culture.hautelesse@gmail.com

Virgile Vandeput

A 17 ans, un jeune habitant de Tellin, Virgile Vandeput a à son actif déjà 6 années de compétitions dans son sportif de prédilection, le ski !

Il a débuté ce sport à l'âge de 2 ans et demi et a suivi le cursus de l'ESF (école de ski français).

A 10 ans, il obtient sa flèche d'or. Répéré par la FFBS (Fédération Francophone Belge de Ski) lors de tests, il débute ses entraînements dans l'équipe élite de la fédération dès 2006.

Très rapidement, il progresse et reçoit dès 2007 le statut d'espoir sportif qui lui permet ainsi de justifier un certain nombre de jours d'absences scolaires pour pouvoir se déplacer à l'étranger pour les compétitions.

Il est classé parmi les meilleurs skieurs francophones et au niveau national, occupe la première place dans la discipline du slalom.

Il fait partie aussi de l'équipe natio-

nale, ce qui l'amène à participer à de nombreuses compétitions internationales, telles que le mondial des benjamins-minimes en Italie, le championnat européen des minimes en France...

En 2010, pour des raisons qui lui permettront d'accéder au niveau mondial des compétitions, il est transféré dans la fédération nationale israélienne (de par la nationalité de sa mère).

En février 2011, il participe ainsi aux championnats du monde à Garmisch Partenkirchen comme le plus jeune compétiteur parmi les plus grands mondiaux du ski !

Cette année, malgré sa blessure qui l'a immobilisé plusieurs mois, il compte participer aux championnats du monde junior fin février 2012 en Italie.

Logiquement, il doit terminer cette année son cursus scolaire secondaire. Il faut souligner le soutien qu'il a reçu de la part de son directeur et ses pro-

fesseurs durant toutes ses années durant lesquelles il a dû jongler

entre ses études et ses nombreux entraînements et compétitions dans différents pays d'Europe !

Rien que la saison passée entre juillet et avril, il s'est déplacé pour les entraînements et les courses 165 jours hors voyage !!

C'est pourquoi, dès la fin de ses études, il s'installera à Tignes pour préparer son objectif suivant et non des moindres, les JO de 2014 à Sochi.

Il nous reste plus qu'à lui souhaiter bonne chance dans ce merveilleux projet et lui apporter tout le soutien moral dont tout sportif a besoin pour avancer.

Si vous souhaitez avoir de ses nouvelles, vous pouvez toujours consulter son site : www.virgilevdp.com



Agenda



Rappel des activités organisées

au profit du Télévie

♥ **11 février 2012 à 20h** à l'église de Bure, **Concert** avec la participation de la « Schola Camille Jacquemin » de Forrières et « La Touraline » de Marche-en Famenne.

♥ **18 mars 2012 à 15h** à la salle Concordia de Tellin, pièce de **théâtre** jouée par la troupe de théâtre de l'entité de Tellin : « Les cloches fêlées » au profit de télévie.@

♥ **25 mars 2012 dès 13h**, **vente de pensées** à Grupont

♥ **30 mars 2012 à 19h** à la salle Concordia de Tellin, **BINGO**

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Merci pour votre soutien !

Le comité « Une pensée pour le Télévie »
de l'entité de Tellin

RESTEIGNE (TELLIN)

Le 25 mars 2012

MARCHE ADEPS

Départ : Salle de Resteigne

5 – 10 – 15 – 20 kms

Restauration :

Jambon grillé, frites, salade des champs : 7€

Boulettes frites : 6€

Renseignements et réservations :

084/36.66.54 - 0473/40.42.11

Organisation : Les Amis Bretons

Chasse aux œufs

Rendez-vous au musée de la Cloche et du Carillon le samedi 07 avril 2012 à 10 h 30 pour la traditionnelle chasse aux œufs organisée par le Comité Culturel de Tellin. Nous vous rappelons que cette chasse est exclusivement réservée aux enfants jusqu'à 12 ans, de l'entité ou fréquentant les écoles de la commune. Bonne chasse à tous et surtout n'oubliez pas votre panier !

Infos : 084/36 60 07





THEATRE

La troupe de l'entité de Tellin
« Les Cloches Fêlées » présente

Salle Concordia à TELLIN

T'EMBALLER PAS !

Comédie en 3 actes de Christian ROSSIGNOL

Vendredi 9 mars 20h.	Samedi 10 mars 20 h.	Vendredi 16 mars 20 h.	Dimanche 18 mars 15 h au profit du Télévie.
----------------------------	----------------------------	------------------------------	--

Prix de l'entrée : 6€

Réservations après 17h: Annie Lamoureux 084/36.61.25
ou 0475/67.60.93

Dîner théâtral au profit de Promo-Tellin

Les Cloches fêlées joueront pour Promo-Tellin à la salle des Fêtes de Resteigne-City le dimanche 22 avril prochain. La pièce « T'emballe pas » de Christian Rossignol sera précédée d'un dîner qui vous attendra à partir de 12h.

Comme vous le savez, les festivités des 20 et 21 juillet n'ont pas joué en notre faveur, c'est pourquoi nous avons voulu organiser un divertissement complémentaire. Le bénéfice sera donc pour l'ASBL Promo-Tellin.

Le prix de l'entrée et du repas s'élève à 18€ pour les adultes et à 8€ pour les enfants.

Au menu:

- ¥¥¥ Apéritif et ses zakouski
- ¥¥¥ Soupe aux oignons, carottes et maredsous,
- ¥¥¥ Carré de porc sauce grand-mère, fondue de courgettes accompagnés de pommes duchesses,
- ¥¥¥ Duo de bavarois

Et pour les enfants il y aura des boulettes-frites.

Nous vous demanderons de réserver au plus tard pour le 10 avril, en sa

chant que nous tiendrons compte de votre réservation* après versement sur le compte suivant en y mentionnant votre nom, prénom ainsi que le nombre d'adultes et d'enfants : n° de compte 144-0528459-83.

Vous pouvez également téléphoner au 0471/32.15.06 pour tout renseignement.

Nous vous attendons nombreux pour passer un agréable dimanche après midi de printemps.

* L'ASBL se réserve d'annuler les inscriptions si le nombre de réservations n'est pas assez élevé.

L'ASBL Promo-Tellin

Marche du souvenir : bataille de Bure

Pour la troisième année consécutive, la marche du souvenir organisée à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Bure de 1945 a connu un vif succès. Cette marche a reproduit le périple des paras britanniques entre Tellin et Bure lors de cette bataille, avec dépôts de fleurs au monument aux morts. Un hommage particulier a été rendu au Major Jack Watson, décédé en 2011, qui commandait le détachement britannique en 1945. Merci aux groupes de reconstitution et aux civils présents lors de cette marche.



Aérobic, step et stretching ?

L'aérobic permet, en plus du renforcement musculaire, de faire travailler :

- l'endurance
- la coordination (essentiellement coordination bras/jambes)
- le rythme (par le travail en musique)
- la rapidité d'exécution
- la mémorisation (travail à base d'enchaînements)

Le Step est un cours cardio-vasculaire utilisant des exercices dynamiques de montées et de descentes d'une plate forme. On peut

travailler tout les muscles du corps suivant les différents exercices proposés.

Le stretching est une méthode d'étirement qui permet d'affiner les muscles du corps juste après le travail spécifique.

Où et quand ?

- Hall omnisports de Tellin, salle judo.
- Les mercredis de 19H30 à 20H30 en suivant le calendrier scolaire
- Reprise du second semestre le 11 janvier 2012.

Tenue ?

- tenue sportive souple + chaussures adéquates
- ! les baskets et autres chaussures à semelles trop rigides sont interdites sur les tapis de judo.

Inscription ?

Sur place tous les mercredis après la première séance si satisfait (possibilité de s'inscrire en cours de semestre)

Cotisation et assurance ?

3€ à la séance

40 € de janvier à juin 2012, réduction si inscription en cours d'année

Je vous invite à passer une visite annuelle chez votre médecin pour vérifier qu'il n'y a pas de contre-indications à la pratique de ce sport. La cotisation ne comprend pas l'inscription à la fédération d'aérobic et il n'y a donc pas d'assurance incluse. Néanmoins vous pouvez vous informer sur les assurances sportives individuelles auprès de votre assureur.

Renseignements ? Téléphone : 084/36.73.43
GSM : 0498/70.95.87

Asbl Volley lesse et lhomme



le Volley Club Lesse et l'homme est florissant et l'engouement pour le volley-ball et le beach-volley est grandissant. Chaque saison apporte son lot de nouveaux affiliés et d'objectifs toujours croissants. C'est pourquoi la vie active de notre club, comme celle de bien d'autres formations marchant à notre côté, n'est possible que grâce au bénévolat.

Les objectifs de notre club sont :

- Le développement et la pratique du volley-ball, depuis la formation jusqu'aux niveaux supérieurs
- Promouvoir, encourager, développer coordonner toutes les initiatives pour l'épanouissement des affiliés via la pratique du volley-ball
- Proposer un encadrement de qualité et une éducation sportive performante dans un climat convivial et une ambiance familiale.
- L'agrandissement et l'évolution permanente de notre club. Cela grâce à une équipe d'entraîneurs compétents ou anciens joueurs porteurs d'un message pédagogique
- Faire connaître nos partenaires et notre région au travers de notre renommée, de nos succès et de nos participations à différentes organisations.

Dans ce cadre, l'ASBL Volley NAMULUX recherche des administrateurs pour le Club

Pour toutes informations, rendez-vous sur le site www.lesse-et-lhomme.be.

Une source d'informations et de conseils en matière d'insertion sociale et professionnelle

Un espace de rencontre et d'échange pour

- ✓ retrouver estime de soi et confiance en soi
- ✓ enrichir ses compétences sociales
- ✓ développer un projet de vie pour un mieux-être et une vie plus harmonieuse



Des activités collectives et participatives pour enrichir ses compétences et gagner en autonomie

- ✓ Visites socioculturelles
- ✓ Cuisine et entretien du linge et de la maison
- ✓ Information sur les documents administratifs courants
- ✓ Expression artistique et théâtrale
- ✓ Initiation à l'informatique
- ✓ Mobilité
- ✓ Permis de conduire théorique
- ✓ Récit de vie
- ✓ Sensibilisation à la citoyenneté



Des stages d'immersion socioprofessionnelle pour tester et enrichir savoir-être et savoir-faire

- ✓ A la buanderie sociale ou au jardin social de D.E.F.I.T.S.
- ✓ Au sein d'une des équipes de formation des Plans de cohésion sociale des communes associées (cuisine et nettoyage de collectivité, petits travaux d'entretien de bâtiments, entretien de l'environnement...)



Un accompagnement social et un soutien psychologique personnalisés

Une préparation et un accompagnement vers l'emploi

- ✓ Les services d'information, d'orientation et de formation
- ✓ Les aides à l'emploi
- ✓ La définition d'un objectif professionnel
- ✓ La recherche des offres d'emploi
- ✓ La rédaction de CV et lettre de motivation
- ✓ Le conseil en image
- ✓ La préparation à l'entretien d'embauche
- ✓ Les rencontres avec les entreprises

Vivre une expérience professionnelle supervisée grâce aux contrats de travail « articles 6057 et 61 »



Une équipe pluridisciplinaire

D.E.F.I.T.S. :
rue de Rochefort 331 - 6927 TELLIN
Téléphone : 084 36 66 62 - Télécopie : 084 37 96 20
Courriel : defits@skynet.be



- ✓ Une collaboration avec les services sociaux des C.P.A.S. de Libin, Saint-Hubert, Tellin et Wellin
- ✓ Un réseau de partenaires publics et privés
- ✓ Les atouts d'un travail mené en intercommunalité
- ✓ Le soutien des Autorités publiques et de l'Union européenne

Outils Gruslin sprl

Matériels - Outillages de Jardin et Forestier - Remorques



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be

DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be



CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ WARIN

Ets WARIN s.a
GRAIDE (station)
Tel: 061/51.10.26
MARCHE
Tel: 084/31.13.57

ESSO LUBRIFIANTS
Votre expert chaleur



ESSO OPTIPLUS
Notre Mazout à la pointe de la technologie
ECONOMIE-SECURITE PROPRETE

- Service - Qualité - Quantité
- N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS
- Paiements échelonnés: Vous répartissez votre budget chauffage sur 12 mois sans frais ni intérêts
- Ravitaillement automatique



FINTRO LIBERT
s.p.r.l.
Assureurs-Conseils
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03



ETSHL
Entreprise Titres-Services de la Haute Lesse

Vous cherchez une aide ménagère?

Aide-Ménagère
Repassage à votre domicile

1 titre service par heure prestée
7,50€ de l'heure
et 5,25€ après déduction fiscale de 30%

084/36 73 47

ALE TELLIN
rue de la Libération, 45
6927 Tellin
anne.vanacker@tellin.be
www.etshl.be



IEGEOIS S.A.

ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE
TERRASSEMENTS
CANALISATIONS
• EGOUTS
• DISTRIBUTION D'EAU
AMENAGEMENT ABORDS
ASPHALTAGE & PAVAGE
LOCATION MATERIEL
AVEC CHAUFFEUR

BURE
084/36 62 22



S'tétic Esthéticienne
Pédicure médicale
Solarium

SUR RENDEZ-VOUS
0473 61 31 52
084 36 65 06

Sylvia JACQUES
rue du Point d'Arret, 7
6953 LESTERNY

